

La commission permanente du [CONSEIL REGIONAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE](#) a procédé à l'examen de 76 rapports pour un montant global de 53,4 M€. Plusieurs projets et organismes vont ainsi être aidés. Il s'agira d'aide à l'emploi et à la formation, à la culture, à la fraternité, à l'environnement. Cela passe par les aides individuelles aux entreprises, le soutien aux structures ressources et aux réseaux professionnels, la signature de la convention régionale de cohésion sociale et urbaine, l'aide pour la valorisation de l'apprentissage.